

Lettre de recommandation

Par **IorrainDE**, le **01/06/2018** à **20:19**

Bonjour,

Je suis entrain de réaliser mon stage de fin de M2 dans un cabinet d'avocats.
Tout se passe bien et il me reste quelques semaines à faire.

Je pense à la lettre de recommandation :

- est ce que "ça se fait" d'en demander une à la fin du stage ? Sans que l'avocat (qui n'y pense pas forcément) me le propose de lui même ?
- Mis à part une éventuelle année d'école de commerce et l'EFB je pense avoir fini mes études de droit, donc serait elle vraiment utile ? Notamment pour mes futurs autres stages voire collaboration ?

Merci d'avance !!! [smile9]

Par **antmar**, le **02/06/2018** à **01:01**

Bonsoir,

Demander une lettre de recommandation n'est pas choquant du tout en cabinet, notamment pour des candidatures ultérieures où elles vont être exigées (LL.M., dossier pour certaines écoles et grandes entreprises).

Pour une collaboration c'est un peu plus délicat : disons que ça ne servira pas à grand chose, si vous avez vraiment plu à un cabinet en stage, ils vous proposeront une collaboration, pas de vous écrire une lettre pour un concurrent !

J'ajouterai que la meilleure lettre de recommandation est votre attitude en cabinet : c'est un petit monde, et si un collab/associé dit du bien de vous à ses confrères c'est toujours ça de pris.